HOMME

Professeur Abderrahim HAROUCHI

L'éducation des enfants à la citoyenneté : un bon exemple vaut mieux qu'un long discours

Professeur de chirurgie pédiatrique, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Casablanca et ancien ministre de la Santé, président de l'Association AFAK, Abderrahim Harouchi se définit comme un homme de convictions qui souhaite mettre son expérience et son énergie au service du développement de notre pays.

Pourquoi l'éducation des enfants à la citoyenneté doit-elle être une priorité ? Tous les jours, dans la rue, au travail, nous sommes agressés par des comportements qui relèvent de l'incivisme et nous ne manquons pas à chaque fois de nous exclamer : «Quel manque d'éducation !» Nous constatons également que cet incivisme a tendance à se généraliser et n'épargne aucun domaine, qu'il s'agisse du code de la route, de l'éthique dans les affaires, de la conscience professionnelle, du respect des engagements, des autres, de l'espace public etc. Notre vie quotidienne en est affectée et surtout cela constitue une entrave à notre développement. Ce sont ces incivilités au quotidien qui sont responsables du nombre de tués sur la route, de la saleté des villes, ou de notre image auprès des investisseurs potentiels ou des touristes.

Si nous voulons renverser cette tendance, il nous faut faire un effort dans l'éducation, en particulier civique, et tout d'abord celle des enfants. En effet, on ne naît pas citoyen, mais on apprend à le devenir grâce à l'éducation.

A qui incombe cette responsabilité ? Nous tous, parents, éducateurs, enseignants, acteurs de la société civile.

L'éducation à la citoyenneté et au civisme : un travail de longue haleine

Dès son plus jeune âge, l'enfant doit être sensibilisé à ce qui l'entoure,

Il doit pouvoir observer, comprendre son environnement et s'intégrer à la société.
Le rôle des parents est primordial, puisqu'ils sont les premiers protagonistes de cette éducation. Avant d'intégrer l'école, l'enfant doit avoir assimilé auprès de ses parents et de sa famille un certain nombre de valeurs. Les parents ne doivent pas hésiter à s'adresser à la conscience de l'enfant même si celle-ci n'est pas encore développée. Les capacités de compréhension et d'intelligence de l'enfant sont étonnantes pour peu qu'on les sollicite. Certaines règles de conduite peuvent alors lui être inculquées :l'honnêteté, la solidarité, le respect de l'autre, des plantes, des animaux, de l'environnement, le respect des règles, le sens du travail bien fait, les règles d'hygiène seront d'autant mieux assimilées qu'elles auront été inculquées dès son plus jeune âge.
Ce travail de sensibilisation doit s'inscrire dans la durée. C'est un effort permanent.

Cependant, pour former un véritable citoyen, la sensibilisation seule ne suffit pas.
L'enfant apprend par l'imitation des adultes. Ce sont eux qui vont lui servir d'exemple au quotidien, aussi bien dans la vie de famille, qu'au dehors et dans les loisirs. L'enfant a besoin d'un modèle auquel s'identifier,

Le rôle des parents : être en adéquation avec les règles qu'ils inculquent.

Les parents doivent comprendre qu'Il ne sert à rien de donner des leçons de morale à leurs enfants si leur propre comportement laisse à désirer et que leurs actes ne sont pas en adéquation avec les valeurs morales qu'ils veulent leur inculquer.
L'enfant est plus sensible aux modèles qu'aux discours et aux leçons de morale. Il s'identifie plus facilement au comportement qu'on lui montre qu'il ne se plie aux ordres qu'on lui donne. Cette règle est valable au quotidien et les parents doivent être conscients de l'image qu'ils projettent auprès de l'enfant et de son impact sur son éducation et son devenir. Leur sincérité et leur droiture etc. doivent se refléter dans leurs attitudes quotidiennes. Ils doivent donc être vigilants car rien n'échappe à l'observation des enfants.
Un parent qui emprunte un sens interdit ou qui brûle un feu rouge accompagné de ses enfants n'a pas conscience des conséquences de son acte. Or il est en fait en train leur montrer que les règlements peuvent

être enfreints. Comment dès lors préparer le citoyen de demain à respecter les lois et les règlements et plus encore les lois non écrites que sont les valeurs morales ? Comment s'étonner des comportements inciviques que nous reprochons bien souvent aux jeunes alors que ceux-ci sont le résultat de l'exemple que leur donnent les adultes.
Cet exemple du code de la route peut être transposé à tous les domaines.
Les propos prononcés par le père, ses comportements à l'égard du sexe féminin ou la manière de traiter la bonne peuvent engendrer chez les enfants un manque de respect envers les femmes, envers le personnel de maison et transformer le petit garçon en macho arrogant.

Cette éducation par l'exemple et la sensibilisation doit s'accompagner d'une discipline imposée au besoin par la contrainte. L'enfant cherche naturellement à transgresser les limites qui lui sont imposées et il est normal de le réprimander. Laisser faire sous prétexte de ne pas entraver le développement de sa personnalité ne l'aide pas à se structurer en tant qu'individu au sein de la société. Mais les sanctions doivent être aussi bien positives que négatives.

La tolérance : savoir accepter la différence
Eduquer les enfants à la tolérance, c'est leur apprendre à accepter et à respecter l'autre quelle que soit sa couleur, sa race, sa religion, son handicap. C'est accepter les opinions différentes de la sienne, accepter le dialogue plutôt que la confrontation et refuser toute forme de discrimination.

L'apprentissage de la responsabilité : combattre la passivité.

Les parents là aussi doivent être vigilants et éviter d'employer certaines expressions qui incitent les enfants à fuir les responsabilités et à la rejeter soit sur les autres soit sur la fatalité. Les expressions courantes du genre «le verre s'est cassé» ou «l'autobus s'est enfui» sont à bannir. Un verre tombe des mains si on ne fait pas attention à la façon de le prendre ou de le poser ou si l'on fait un geste inconsidéré. L'accident en soi peut être excusable, mais n'exonère nullement l'individu de sa responsabilité.

AFAK : un programme ambitieux

Dans sa démarche d'éducation à la citoyenneté et au civisme, Afak a
Entrepris depuis 1998 un programme radiophonique d'éducation à la citoyenneté actuellement sponsorisé par la Banque Populaire. Ce programme est complété depuis 2 ans par des conseils destinés aux parents en partenariat avec la BMCE qui ont trait aux droits et devoirs du citoyen, à la sauvegarde de l'environnement

et aux valeurs d'honnêteté, de tolérance, de solidarité et de respect. Ces programmes sont diffusés sur les ondes de Médi I.
AFAK prépare également, sur les mêmes thèmes, une version écrite et une cassette audio à l'intention des parents.
Dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté des enfants, nous avons édité en partenariat avec le Ministère de l'Education nationale un document : «Le passeport du petit citoyen» qui traite des droits et devoirs de ce dernier, des notions de respect de l'autre, de sauvegarde de l'environnement, de solidarité, du racisme et de la corruption.
Des jeux test permettent à l'enfant d'évaluer ses connaissances dans ce domaine et d'apprécier son degré de civisme. Le passeport contient également des propositions d'activités citoyennes à mener soit dans le cadre d'un projet de classe ou à titre plus personnel dans le domaine de l'environnement ou de la solidarité. Ce livret est distribué dans plusieurs établissements scolaires et nous travaillons à sa plus grande diffusion, pour que le maximum d'enfants scolarisés puissent en bénéficier.

Mais la tâche et les enjeux sont tels qu'une association comme AFAK ne saurait agir seule. Notre souhait est que le Ministère de l'Education nationale fasse un effort pour que l'éducation civique qui figure déjà au programme sous une forme très formelle et rébarbative pour des enfants soit abordée sous un angle plus pratique et de façon plus attractive et plus efficace. D'autre part, il est du devoir des médias, en particulier radio et télévision, de s'investir davantage dans ce domaine essentiel pour la construction d'un Maroc démocratique, moderne et prospère. Or nous savons tous qu'il n'y a pas de développement sans démocratie et pas de démocratie sans citoyens responsables.